

Entraigues sur la Sorgue, le 20/07/2017

## Validation du bilan du Contrat de Rivière « Les Sorgues » 2010-2015 et décision d'élaborer un 3<sup>ème</sup> Contrat de Rivière

**Les membres du Comité de Rivière « Les Sorgues », qui pilotent et suivent le Contrat de Rivière « Les Sorgues » 2010-2015, ont validé le 18 juillet 2017 le bilan final de ce contrat. Les résultats les ont amené à décider l'élaboration d'un 3<sup>ème</sup> Contrat de Rivière, qui sera établie en concertation avec les différentes parties prenantes en lien avec la rivière.**

Les membres du Comité de Rivière « Les Sorgues » se sont réunis le 18 juillet 2017, au siège du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues à Entraigues sur la Sorgue, pour valider la dernière étape et le bilan final du Contrat de Rivière « Les Sorgues » 2010-2015, et définir la suite à lui donner.

Ce deuxième Contrat de Rivière, signé en 2010, avait pour objectif général la « reconquête » et la préservation des milieux aquatiques. Il a permis de programmer et de mettre en œuvre des actions diverses en faveur de la Sorgue, durant les 6 années de mise en œuvre, plus les 2 années de bilans. Ainsi, 21 maîtres d'ouvrage se sont associés pour porter des actions visant à améliorer la qualité de l'eau (*par exemple en améliorant l'assainissement des eaux usées des habitants*), à améliorer la gestion des inondations (*par exemple via l'abonnement du SMBS pour les 18 communes de la plaine des Sorgues à Prédicit service, qui permet aux habitants de ces communes de bénéficier gratuitement de l'application smartphone MyPredict*), à concilier les usages avec la préservation du milieu (*par exemple en travaillant à la signature d'une Charte de la Sorgue amont*), à améliorer la connaissance et la gestion de la ressource, ou encore à faire connaître les Sorgues...

Le bilan approfondi de ce Contrat de Rivière s'est basé sur l'analyse des actions menées, des investissements réalisés, des indicateurs d'évolutions, ainsi que sur l'étude sociologique de la connaissance et de l'appropriation du contrat. Il a été validé hier à l'unanimité.

Au total, ce sont plus de 25 881 000 € qui ont été investis entre 2010 et 2015, financés pour 68,8 % par les maîtres d'ouvrages, pour 23,6 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, 3,2 % par le Conseil Départemental de Vaucluse, 2,2 % par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, 2,4 % par l'Europe et 0,1 % par l'Etat.

Sur la base de ce bilan, il a été acté à l'unanimité de poursuivre la démarche, afin de conforter les investissements réalisés et d'ajuster les actions à mener à l'évolution des enjeux. Un troisième Contrat de Rivière sera ainsi établi dans les prochaines années, en concertation avec les différentes parties prenantes en lien avec la rivière (collectivités, riverains, associations, usagers...). Une attention particulière sera portée pour associer autant que possible le grand public, dans cette démarche où chacun a un rôle à jouer, à son échelle.

**Relations presse : Christel TENTORINI – 04 90 83 68 25 / [c.tentorini@laSorgue.com](mailto:c.tentorini@laSorgue.com)**

**Photo jointe : Réunion du Comité de Rivière, au siège du SMBS, à Entraigues sur la Sorgue, le 18/07/17.**